



Fédération des aîné.e.s et des retraité.e.s
francophones de l'Ontario

NOTE D'INFORMATION POUR CONTACTER LES DÉPUTÉS ET DÉPUTÉES

Demande d'action et sensibilisation contre les mauvais traitements des personnes âgées francophones en Ontario

- 1) Se présenter - au nom de la Fédération des aîné.e.s et retraité.e.s francophones de l'Ontario (FARFO) et du Réseau sur la prévention de la maltraitance envers les aîné.e.s francophones de l'Ontario (RMPAFO)
- 2) Le pourquoi de votre appel/visite :
 - a) porte-parole représentant les personnes franco-ontariennes âgées de 50 ans et plus
 - b) pour attirer votre attention sur le problème croissant et préoccupant des mauvais traitements envers les personnes âgées en Ontario et les défis particuliers auxquels elles sont confrontées
- 3) Qu'est-ce qu'on entend par la maltraitance envers les personnes âgées:
 - a) La maltraitance peut être physique, émotionnelle, financière, romantique ou sous forme de négligence, de fraude ou d'arnaque,
 - b) C'est un problème sérieux qui touche de nombreux individus dans notre province.
 - c) Malheureusement, ce problème est exacerbé pour les personnes âgées francophones, qui se heurtent à des barrières linguistiques significatives lorsqu'ils cherchent à accéder aux services de prévention et d'information contre les mauvais traitements, les abus ou les fraudes.
 - d) Les personnes âgées francophones, en particulier celles vivant dans des communautés où les services en français sont limités, rencontrent des difficultés majeures pour obtenir l'aide dont elles ont besoin. La langue est souvent un obstacle majeur, les empêchant d'accéder à des services de soutien appropriés, à des lignes d'assistance téléphonique, à des ressources éducatives et à des informations cruciales sur leurs droits et les moyens de se protéger contre la maltraitance.

4) Appel à l'action: soutenir le secteur de la prévention des mauvais traitements et des abus envers les personnes âgées et soutenir efficacement les centaines de milliers de personnes âgées à risque ou victimes de formes insidieuses d'abus.

5) Recommandations :

- a) **Renforcer les mécanismes de signalement et d'intervention** : développer et promouvoir des systèmes de signalement disponibles en français, afin que les personnes âgées francophones puissent facilement accéder à l'aide dont elles ont besoin. Cela inclut la mise en place de lignes d'assistance téléphonique bilingues et la traduction des ressources et des protocoles en français.
- b) **Accroître les financements pour les services de soutien en français** : augmenter le soutien financier aux organismes qui offrent des services en français aux personnes âgées victimes de maltraitance. Cela comprend le soutien aux centres d'aide, aux services de counseling et aux programmes de sensibilisation disponibles en français.
- c) **Éduquer et former les professionnels de la santé et les soignants sur la diversité linguistique** : assurer que les travailleurs sociaux, les infirmières, et autres professionnels reçoivent une formation sur les besoins spécifiques des personnes âgées francophones, y compris la reconnaissance des signes de maltraitance et la fourniture d'une aide en français.
- d) **Mettre en œuvre des politiques de prévention et de protection incluant les services en français** : promouvoir des politiques qui garantissent que les services de prévention, les informations sur les droits des personnes âgées et les ressources de soutien soient disponibles en français afin de surmonter les barrières linguistiques.
- e) **Favoriser une approche communautaire inclusive** : encourager une collaboration entre les groupes de soutien aux personnes âgées, les associations communautaires et les services sociaux pour s'assurer que leurs besoins sont bien pris en compte et que des services adaptés leur sont offerts.
- f) **Appliquer une perspective de prévention des mauvais traitements et des abus envers les personnes âgées aux politiques, législations et programmes quand on aborde les soins et services des personnes âgées de l'Ontario**: examiner les politiques publiques à travers une perspective intersectionnelle qui prend en compte l'« âge ».
- g) **Soutenir la coordination et l'expansion des réseaux de prévention des abus envers les aînés, par le biais d'investissements annuels pour soutenir durablement les programmes locaux (et non uniquement par le biais de processus de subventions sporadiques)**: maintenir et développer le bénévolat local est essentiel pour soutenir les personnes âgées à risque d'abus ou ayant été victimisées.
- h) **Soutenir les agences de services communautaires pour les personnes âgées, travaillant dans les espaces intersectionnels qui traitent des problèmes des**

personnes âgées, pour créer un cadre moins fragmenté pour les mécanismes de réponse systémique.

- i) **Protéger le bien-être financier des personnes âgées de l'Ontario en investissant dans la prévention de la fraude, y compris la fraude cybernétique, les mécanismes de protection des consommateurs, etc.:** la fraude financière ciblant les personnes âgées continue d'augmenter de manière exponentielle, avec des impacts désastreux sur la qualité de vie des personnes fraudées et victimisées.
 - j) **Appeler à la création d'un Défenseur des personnes âgées de l'Ontario**, un officier de la Législature pour rendre compte publiquement des avancées / initiatives qui répondent aux besoins croissants des personnes âgées.**
- 6) Nous vous demandons de prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation des personnes âgées francophones et leur permettre d'accéder aux ressources et services nécessaires pour se protéger contre les mauvais traitements. Votre soutien est essentiel pour garantir que toutes les personnes âgées, indépendamment de leur langue, puissent vivre en sécurité et avec dignité.
- 7) Remercier la personne de son écoute.
- 8) Faire un bref rapport de votre appel en envoyant un courriel à Denise Lemire deniselemire80@gmail.com et Michel Tremblay- dq@farfo.ca